## Etats-Unis : la cour suprême entérine les interdictions d'entrée aux Etats-Unis voulues par Trump

écrit par Jack | 6 décembre 2017

Voici un article qui porte essentiellement sur la dernière proclamation présidentielle de Trump pour bloquer l'entrée aux USA de ressortissants de quelques pays. La fin de l'article, un peu longue, portait sur les objections de démocrates et autres gauchistes dont j'ai fait une courte synthèse.

Le petit « chef » peut toujours courir pour se placer à coté de Trump pour les séances photo après des réunions internationales, ce n'est qu'un pantin articulé à côté d'un vrai chef d'État, pour qui la sécurité de son pays est une priorité. Jack

La Cour suprême entérine les interdictions d'entrée aux États-Unis voulues par Trump

Une décision pleine de bon sens concernant la politique d'immigration et d'obtention de visas.

5 décembre 2017 par Matthew Vadum

La Cour suprême a validé l'interdiction par le Président TRUMP d'entrée aux États-Unis des ressortissants de pays islamiques infestés par les terroristes, marquant une victoire énorme pour la primauté du droit, du bon sens et de la sécurité nationale du pays. « C'est une formidable victoire pour la sûreté et la sécurité du peuple américain », a déclaré le procureur général des États-Unis, Jeff Sessions, après l'ordonnance rendue par la Cour suprême.

Par 7 voix contre 2 (sans surprise, les voix des juges gauchistes-démocrates Ruth Bader GINSBURG et Sonia SOTOMAYOR) le vote du lundi 4 décembre, sans justification particulière de la Cour suprême, a contré les deux arrêts de juges fédéraux

qui bloquaient l'application de la proclamation présidentielle 9645. Le fait que la Cour suprême ait pris cette mesure dramatique suggère qu'elle est peut-être prête à légaliser de façon permanente les efforts de TRUMP à protéger les Américains en réglementant le flux de visiteurs vers les États-Unis à partir de certains points chauds du monde.

Les critiques du Président TRUMP prétendent que la proclamation est une « interdiction visant les musulmans », alors même qu'elle laisse de côté la grande majorité des pays de confession musulmane. D'ailleurs cette proclamation résisterait sans problème à l'examen constitutionnel, disent de nombreux experts juridiques. L'interdiction par la Constitution de soi-disant aspects religieux ne s'applique pas à la politique d'immigration, raison pour laquelle personne n'a fait d'histoires pendant la guerre froide, lorsque les États-Unis ont accordé des visas aux Juifs soviétiques échappant à la persécution religieuse.

« Les préjugés antimusulmans du Président TRUMP ne sont pas un secret », s'est plaint Omar JADWAT, directeur du Projet des droits des immigrants de l'ACLU (Union américaine des libertés civiles). « Il l'a confirmé à plusieurs reprises, y compris la semaine dernière sur Twitter ».

Alors que Omar JADWAT ronronnait en appelant TRUMP et les Américains ordinaires qui soutiennent sa politique des bigots et des racistes religieux, le représentant Louie GOHMERT (Républicain, Texas, vice-président du sous-comité judiciaire de la Chambre des Représentants sur le crime, le terrorisme et la sécurité intérieure) a offert une évaluation plus raisonnable des actions de la Haute Cour : « La décision de la Cour suprême soutenant la proclamation présidentielle aurait dû être une réaction d'approbation, même timide pour certains. Cependant, en présence de juges fédéraux et quelques juges de la Cour suprême n'étant que des branches du législatif et de l'exécutif tout en portant des robes noires, c'était une décision absolument essentielle. Nous sommes reconnaissants à

## la Cour suprême d'avoir tranché rapidement ».

L'ordonnance de la Cour suprême rétablit, au moins temporairement, le pouvoir discrétionnaire ancestral du chef de l'exécutif d'interdire aux étrangers de se rendre aux États-Unis pour des raisons de sécurité nationale, même s'ils ont une relation préexistante avec une personne ou une institution américaine. Ainsi, selon l'article 8 du Code des États-Unis, § 1182 : « Quand le Président estime que l'entrée de tout étranger ou de toute catégorie d'étrangers aux États-Unis serait préjudiciable aux intérêts du pays, il peut suspendre l'entrée de tous les étrangers ou de toute catégorie d'étrangers comme immigrants ou non-immigrant, ou imposer à l'entrée des étrangers toute restriction qu'il juge appropriée ».

L'interdiction actuelle d'entrée sur le territoire américain s'applique à des catégories spécifiques de ressortissants de pays à majorité musulmane, à savoir la Syrie, le Tchad, l'Iran, la Libye, la Somalie et le Yémen. Cette interdiction s'applique maintenant aussi aux ressortissants nord-coréens et vénézuéliens. Le Président TRUMP a signé la Proclamation présidentielle 9645 le 24 septembre. Le mémorandum restreint l'entrée aux États-Unis pour huit pays, dont certains ne figuraient pas sur les deux précédentes proclamations.

« Nous ne sommes pas surpris par la décision de la Cour suprême qui autorise l'application immédiate de la proclamation du président limitant les voyages à partir de pays présentant des risques accrus de terrorisme », a déclaré le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, Hogan GIDLEY. « La proclamation est légale et essentielle à la protection de notre patrie. Nous sommes impatients de présenter une défense plus complète de la proclamation alors que les affaires pendantes passent devant les tribunaux ».

(Note du traducteur abrégeant la suite de l'article : Les groupes gauchistes favorables aux frontières ouvertes appuyés

par deux juges fédéraux nommés par OBAMA ont tenté de bloquer une fois de plus la nouvelle proclamation présidentielle, ce qui a encore forcé le Président TRUMP à porter l'affaire devant la Cour suprême. Ces juges entendent ne pas en rester là, mais il ne fait aucun doute qu'une nouvelle et définitive intervention de la Cour suprême y mettra un point final. Comme l'avait dit VALLS pour la France, C. Frank FIGLIUZZI, ancien directeur adjoint d'un service de renseignements du FBI, a écrit dans une chronique de NBC News que le terrorisme aux États-Unis était sans importance et que les Américains devraient s'habituer à être fusillés, poignardés, écrasés et victimes d'explosions par certains adeptes de la théocratie)

« Si ces gens-là préfèrent la charia à la Constitution des États-Unis, alors oui, monsieur FIGLIUZZI, il est temps de les rendre malvenus ici », écrit Matthew VADUM pour conclure son article.

Traduction pour *Résistance républicaine par* Jack

http://www.frontpagemag.com/fpm/268624/supreme-court-restorestrumps-travel-ban-matthew-vadum